



Direction des Ressources Humaines
Tél. 05 62 61 31 06 Fax 05 62 61 48 57
Gestion : 2023

ORDRE DE MISSION

Nom Prénom Grade	
Affectation précise	
Se rendra en mission à	
Motif du déplacement	
Moyen de transport utilisé (1)	<input type="checkbox"/> véhicule de l'hôpital n° immatriculation : <input type="checkbox"/> véhicule personnel <input type="checkbox"/> autres :
Date / Heure Départ
Lieu de départ <input type="checkbox"/> résidence administrative <input type="checkbox"/> résidence familiale
Date / Heure Retour
Lieu de retour <input type="checkbox"/> résidence administrative <input type="checkbox"/> résidence familiale
Commentaires	

Avis du responsable hiérarchique

Proposition (à cocher) :

Avis favorable Avis défavorable

Nom – Prénom – Fonctions
Signature

Fait à AUCH, le

**La Directrice des Ressources Humaines
Sandrine LAMBERT**



(1) les frais de déplacement en véhicule personnel (indemnités kilométriques) ne pourront faire l'objet d'un remboursement que dans la mesure où il sera établi qu'aucun véhicule de service n'était disponible à l'heure du déplacement (le calendrier Outlook des véhicules de service faisant foi).

Soigner & prendre Soins

